

Colloque « **Viellissement de la population dans les pays du Sud : Famille, Conditions de vie, Solidarités publiques et privées...** » **État des lieux et perspectives.**

Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Moulay Ismaïl de Meknès, en collaboration avec l'Université François-Rabelais de Tours et le CEPED
17 au 19 mars 2011 à Meknès (Maroc)

**Quelles sont les personnes âgées en situation de vulnérabilité ?
Estimations à partir de données censitaires en Ouganda et au Sénégal**

Valérie GOLAZ^{*}, Philippe ANTOINE^{}**

L'Ouganda et le Sénégal sont parmi les plus jeunes du monde et la question du vieillissement de leur population n'est pas encore d'actualité. Selon le dernier recensement ougandais, réalisé en 2002, 5 % seulement de ses 26 millions d'habitants d'alors avaient 60 ans ou plus, alors que 50 % avaient moins de 15 ans. À la même date, le Sénégal compte environ 10 millions d'habitants dont 45 % ont moins de 15 ans et un peu plus de 5 % a atteint ou dépassé les 60 ans. Cependant, même si les personnes âgées sont encore peu nombreuses, leur situation mérite une attention particulière.

La croissance démographique est d'environ 3 % par an depuis plusieurs décennies en Ouganda, et celle du Sénégal, un peu plus faible, oscillant entre 2,6 et 2,9 % par an. En Ouganda, la majeure partie du pays, en paix depuis plus de 20 ans, connaît une croissance économique sans précédent. Cette croissance touche également le Nord depuis quelques années. Mais cette image globale cache de fortes inégalités entre familles, et au sein des familles. Toutes ont été touchées par cette période de non-droit puis de guerre civile et toutes ont subi de près ou de loin l'épidémie de sida dans les années qui ont suivi. Aujourd'hui, malgré une croissance notée, la pauvreté demeure prégnante¹, un enfant sur cinq souffre de malnutrition, la santé ne s'améliore que très lentement². Même si une classe moyenne urbaine émerge progressivement, la très grande majorité de la population est rurale et demeure peu touchée par les politiques publiques mises en place par l'État (Jones, 2009, p.61). Au Sénégal, en dépit de la stabilité politique que connaît le pays, la croissance économique du Sénégal demeure modeste (entre 2,4 et 4 % par an). Ceci est le résultat de plusieurs facteurs : politiques économiques inadaptées, conséquences des programmes d'ajustement structurel, cours défavorables des produits exportés sur les marchés internationaux, etc. (Diagne et Gaye, 2002) et environ la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Les personnes âgées sont parties prenantes d'un système social dans lequel elles reçoivent et elles donnent également. Ce système complexe mérite d'être analysé dans une perspective temporelle et sur au moins trois générations (Attias-Donfut, 2000). En Afrique, où la croissance démographique rapide et des changements économiques majeurs ont bouleversé les modes de vie au cours du dernier siècle, le rôle social des aînés subit lui aussi des mutations importantes (Pilon et Vignikin, 2006 ; Golaz, 2007 ; Antoine 2007). Mais même dans des contextes où leur pouvoir s'érode, les personnes âgées ne doivent pas être vues exclusivement comme des personnes à la charge de la société, des bénéficiaires potentielles d'aides. Les flux de redistribution sont loin d'être univoques des plus jeunes vers les aînés (Attias Donfut et Rosenmayr, 1994 ; Antoine et Golaz, 2010). L'implication des personnes âgées comme pourvoyeur perdure souvent relativement longtemps dans la vieillesse. Ainsi, de même que les enfants sont parfois au travail à des âges jeunes, les personnes âgées ont des difficultés à sortir du monde du travail. Dans des pays où elles sont de facto à la charge d'un système de protection sociale, comme en Europe, les personnes âgées sont souvent considérées comme socialement dépendantes. Cependant, dans des contextes économiques différents, elles se prennent en charge elles-mêmes voire continuent à assumer leur part de la charge de leur descendance à des âges avancés. Dans la plupart des cas, l'arrêt des activités économiques se fait progressivement et correspond à l'incapacité à accomplir les tâches requises.

* Démographe INED, mise à disposition de l'IRD, UMR 196 CEPED Université Paris Descartes

** Démographe, Directeur recherche IRD, UMR 196 CEPED Université Paris Descartes

¹ Selon UNDP, les taux de pauvreté sont toujours aux environs de 30 % aujourd'hui en Ouganda.

² La prévalence du VIH stagne au-dessus de 6 %. La première cause de mortalité, le paludisme, reste aussi présent. Un système de santé à deux vitesses s'est mis en place, les riches pouvant payer les meilleurs soins, les pauvres n'ayant parfois même pas accès aux médicaments censés être gratuits. (OMS, 2010).

Lorsqu'il n'est pas imposé par l'état de santé de la personne, cet arrêt se négocie en fonction du contexte du moment et de relations construites sur le long terme, au fil de la vie. Dans un contexte où retraites et pensions sont quasi-inexistantes, les personnes âgées qui nécessitent une prise en charge particulière se reposent exclusivement sur leur descendance ou leurs réseaux sociaux. Selon leur situation économique et familiale, il est plus ou moins facile en cas de choc endogène (problème familial ou de santé) ou exogène (sécheresses ou inondations par exemple) pour une personne âgée de faire face aux difficultés du moment (Williams, 2003). Nous allons, à partir de données nationales sur les structures domestiques et l'activité, tenter de distinguer les situations de vulnérabilité des personnes âgées et les éventuels changements qui se sont produits dans ce domaine au cours des deux dernières décennies. Ainsi, il sera possible de mieux cerner la situation des personnes âgées.

1. Structure du ménage, activité et vulnérabilité

a. Appréhender la situation des personnes âgées à travers les données statistiques : quels objectifs possibles ? Quelles limites ?

L'objectif de cet article est de contribuer à la connaissance des situations de vulnérabilité chez les personnes âgées, à partir de l'exemple de deux recensements de population. Ces sources de données nationales apportent des informations sur les individus composant la population d'un pays et les ménages dans lesquels ils vivent. En ce qui concerne les personnes âgées, dans la plupart des enquêtes par échantillon le nombre de personnes de plus de 60 ans est infime, les recensements par leur exhaustivité, permettent de conduire des analyses sur un nombre conséquent d'individus. Les recensements, désormais accessibles dans de nombreux pays africains via IPUMS-International (Golaz *et al.*, 2009), permettent aussi des analyses spatialisées.

Les données démographiques, forcément limitées, apportent par leur représentativité, des informations qui permettent de compléter des études ethnographiques, qui entrent dans le détail des processus en œuvre, mais sont généralement localisées. Il n'est pas question d'analyser ni les processus qui mènent à la vulnérabilité, ni la situation des personnes âgées en détail, ce type de données ne le permettant pas. En particulier, il est important de noter ici que les données nationales reposent sur le concept de ménage, inégalement adapté aux configurations domestiques relatives à différentes cultures (Van de Walle, 2006 ; Randall *et al.*, 2008). Ainsi, les structures domestiques et économiques utilisées ici ne constituent qu'une partie de quotidien des personnes âgées, souvent liées affectivement et économiquement à d'autres ménages physiquement proches.

La définition du ménage³ est relativement voisine dans les deux recensements utilisés. En Ouganda, le ménage est défini comme un groupe de personnes qui vivent et mangent normalement ensemble. Le chef de ménage est une personne qui est reconnue comme le chef par les autres membres, soit en raison de son âge, soit de son statut social dans le ménage. Le chef a toute autorité et responsabilité dans les affaires du ménage (UBOS, 2006). Au Sénégal, un ménage est défini généralement comme étant un groupe de personnes apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (MEF, 2002). Ces définitions apparemment simples sont parfois difficiles à appliquer quand l'enquêteur est confronté à des configurations familiales complexes.

Le ménage, sur lequel reposent les résultats présentés ici, représente la partie visible d'un système social plus large, qui mérite, certes, d'être mieux connu (Whitehead, 1984 ; Bonvalet et Lelièvre, 1995 ; Recommandations de la National Academy of Sciences, 2006). Les analyses ci-dessous partent donc de l'hypothèse minimale que la structure du ménage a un sens pour l'étude des conditions de vie des personnes âgées. Certaines informations sont disponibles au niveau national, et permettent de donner un aperçu des situations dans lesquelles les personnes âgées vivent, en termes de configurations domestiques (caractéristiques du ménage), d'activités (activité économique, secteur d'activité), de santé (incapacités).

Dans un premier temps, nous allons définir la vulnérabilité perceptible à travers les données démographiques nationales, selon trois angles : structurelle, relationnelle et économique. Ensuite nous

³ Cette question fait l'objet d'un projet de recherche ANR-09-FRBRIT-016-01, « Des ménages à ménager : les implications de collectes standardisées pour comprendre les relations intergénérationnelles (HH-MM) »

détaillerons les caractéristiques des personnes âgées qui peuvent être identifiées comme vulnérables, à travers l'étude de la structure du ménage, de la relation entre les personnes âgées et le chef de ménage et de l'activité au sein du ménage.

L'image des structures domestiques donnée par des recensements transversaux est une image figée, alors que la structure des ménages évolue dans le temps, et se remodèle en fonction des besoins et des possibilités. Les individus sont également mobiles, et en particulier beaucoup de personnes migrent de milieu urbain à milieu rural lorsque leur activité professionnelle ne les y retient plus. Compte tenu de cela, ce travail sur la vulnérabilité des personnes âgées suit essentiellement une démarche exploratoire. L'objet de ce travail est simplement de pointer les situations dans lesquelles les problèmes liés à la vieillesse seront vécus le plus difficilement, nécessiteront peut être un processus d'adaptation de la part des proches, un changement, sachant que pour faire face à ces problèmes, la plupart des ménages seront amenés à changer de structure.

b. Les personnes âgées dans la population : quelques caractéristiques

Comme nous l'avons déjà vu, la proportion de personnes âgées dans l'ensemble des deux populations est d'environ 5 %. Les ménages en Ouganda sont de taille relativement petite (environ 5 personnes) en comparaison à ceux du Sénégal où la taille est bien plus importante (plus de 9 personnes). L'écart est encore plus important quand ces ménages comportent des personnes âgées : respectivement 5 et 11,5 personnes (Tableau 1). Conséquence de ces structures différentes des ménages, on relève deux fois plus de ménages au Sénégal (environ 40 %) qu'en Ouganda (18,5 %) comportant au moins une personne de plus de 60 ans (Tableau 1). Comme dans beaucoup de pays en développement, de forts contrastes séparent les campagnes des villes. Seulement 12 % de la population ougandaise vit en milieu urbain en 2002, où les personnes âgées et les enfants sont moins nombreux. La population urbaine est bien plus importante au Sénégal (40 %) et près de la moitié de cette population vit dans la capitale Dakar. Seulement 6,6% des ménages ougandais comportant des personnes âgées résident en ville, alors que cette proportion atteint 36,8 % au Sénégal.

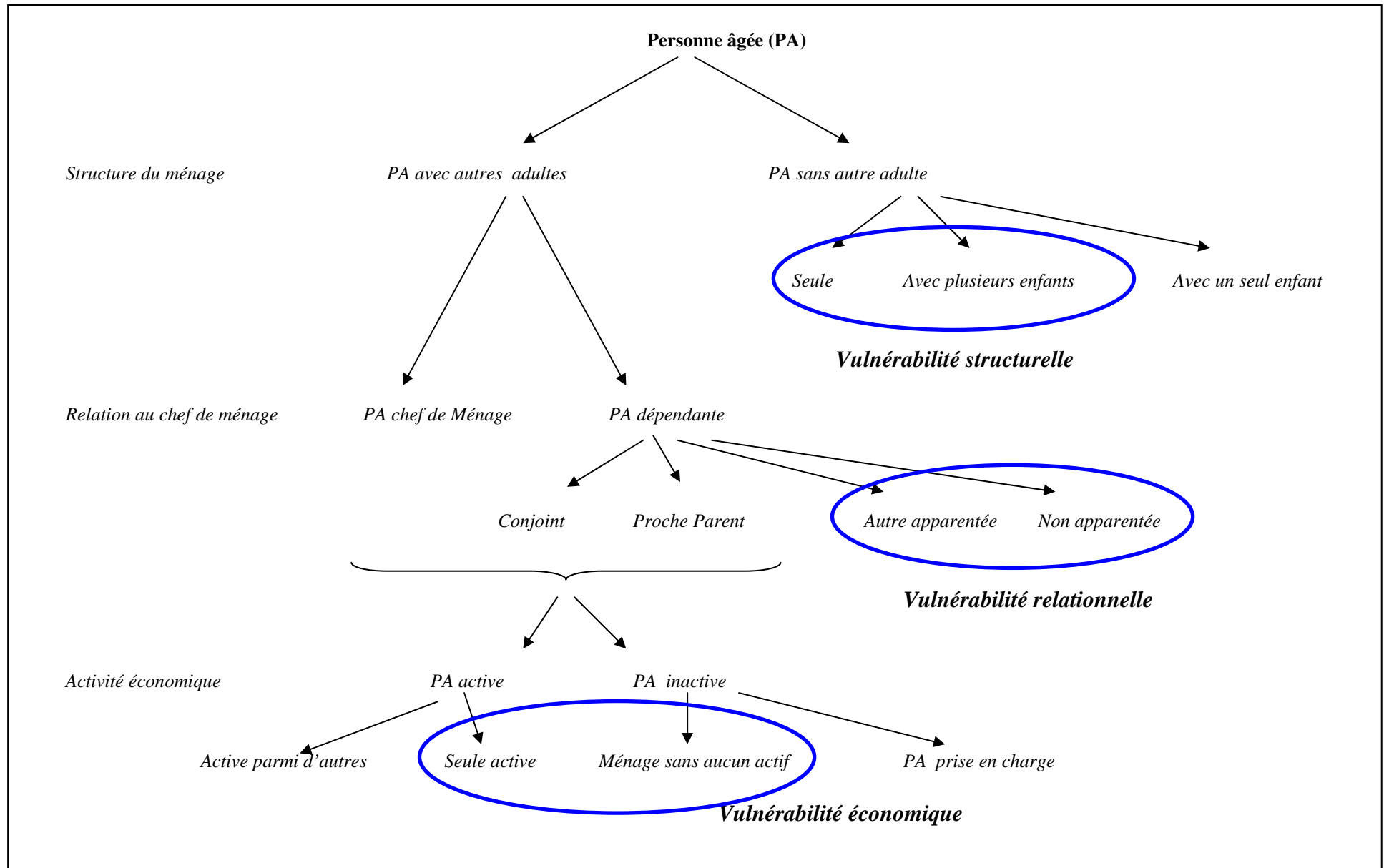
Dans les deux pays, les hommes de plus de 60 ans sont à peu près aussi nombreux que les femmes. Les différences de conditions de vie entre les genres sont très marquées à ces âges en raison en particulier d'un veuvage plus fréquent chez les femmes âgées (Antoine et Golaz, 2009). Environ une femme âgée sur deux est veuve, alors que ce n'est le cas que d'un homme sur 10, ce qui dans l'ensemble correspond à la moyenne africaine (Schoumaker, 2000). Ce veuvage plus précoce chez les femmes que chez les hommes s'explique par l'écart d'âge entre conjoints et le remariage plus fréquent des hommes.

TABLEAU 1 : CARACTERISTIQUES COMPAREES DES MENAGES EN OUGANDA ET AU SENEGAL

	Ouganda 2002 (Recensement)	Sénégal 2002 (Recensement)
Taille moyenne des ménages	4,7	9,1
Proportion de ménages comportant des personne(s) âgée(s)	18,5 %	39,1 %
Taille moyenne des ménages comportant une personne âgée	5	11,5
Proportion de ménages urbains	14,7 %	46,8 %
Proportion de ménages urbains parmi les ménages comportant une personne âgée	6,6 %	36,8 %
Nombre total de ménages dans les échantillons utilisés	529271	1075982
Proportion de la population en milieu urbain	12,2 %	40,1 %
Proportion de personnes de plus de 60 ans dans la population totale	4,7 %	5,4 %
Proportion de femmes parmi les 60 ans et plus	49,5 %	51,3 %
Nombre total de personnes de plus de 60 ans dans les échantillons utilisés	116655	532171

Des modes de vie très différents distinguent hommes et femmes selon le milieu de résidence. Nous allons donc utiliser le genre et la résidence, en plus de l'âge lui-même, pour préciser les situations de vulnérabilité des personnes âgées.

FIGURE 1. IDENTIFICATION DES SITUATIONS DE VULNERABILITE DES PERSONNES AGEES



c. Définition des situations de vulnérabilité

Certaines études considèrent l'ensemble des personnes âgées comme vulnérables. D'autres, à l'inverse, considèrent les personnes âgées en Afrique comme globalement privilégiées et soutenues par leur entourage. Nous allons ici tenter d'affiner le concept de vulnérabilité, en ciblant plus spécifiquement les configurations domestiques dans lesquelles les personnes âgées ne semblent pas bénéficier d'un soutien direct. Une personne âgée peut être définie comme vulnérable, en l'absence de tout système de protection sociale, lorsque son réseau social lui fait défaut, voire que celui-ci se repose sur elle. En cas de difficulté grave, elle est alors livrée à elle-même, et ses dépendants sont également pris au dépourvu. L'âge est un paramètre important, mais le parcours l'est également. Les difficultés liées à l'âge ne surviennent pas brutalement, et ne touchent pas tous les individus au même rythme. À partir des caractéristiques les plus simples des individus et des autres membres de leur ménage, il est possible de définir trois types de vulnérabilité, chacun se référant à un aspect différent de l'unité domestique et économique que constitue le ménage (Figure 1) : la vulnérabilité structurelle, la vulnérabilité relationnelle et la vulnérabilité économique. Il s'agit là, répétons-le, d'une démarche exploratoire.

La vulnérabilité structurelle concerne les personnes âgées vivant dans des structures domestiques où elles sont seules pour faire face au quotidien. La plupart des personnes âgées vivent avec d'autres adultes, conjoints, enfants, ou autres, et de ce fait, peuvent être prises en charge en cas de besoin par ces autres adultes. Mais certaines vivent seules ou uniquement en compagnie d'enfants. Le rôle des grands-parents dans la prise en charge des enfants a été souligné (Cattell, 1990 ; Zimmer et Dayton 2005). Ce rôle est parfois subi (Seeley *et al.*, 2009 ; Williams, 2003) mais correspond aussi parfois à un besoin de la personne âgée (Whyte et Whyte, 2004). Une pratique courante, dans de nombreuses sociétés africaines, lorsqu'une personne âgée seule a besoin d'aide, est de lui confier l'un de ses petits enfants, qui veille sur elle tout en assurant le lien entre son ménage d'origine et celui de la personne âgée. Mais, à l'inverse, une personne âgée ne peut pas refuser la garde d'un petit enfant (Williams, 2003) ce qui fait que des personnes âgées se retrouvent parfois avec plusieurs enfants à charge. Une personne âgée vivant avec un enfant est relativement moins vulnérable qu'une personne âgée vivant seule, car indépendamment de l'aide pratique qu'apporte cet enfant, il incarne auprès de la personne âgée un soutien familial potentiel plus large. En revanche une personne âgée hébergeant plus d'un enfant est probablement en situation de vulnérabilité, du fait de la charge qui lui incombe : il ne s'agit plus là d'apporter du soutien à une personne âgée dans le besoin, mais au contraire, de lui confier la charge d'une fratrie. Ainsi, peuvent être définie comme en situation de vulnérabilité structurelle les personnes âgées vivant seules et celles avec plusieurs enfants à charge.

La vulnérabilité relationnelle concerne les personnes âgées, qui, malgré le fait qu'elles appartiennent à des ménages comportant d'autres adultes, sont susceptibles d'être marginalisées par rapport aux autres membres du ménage. Par exemple, une personne âgée hébergée par un parent distant ou par une personne non apparentée n'a pas forcément la même position dans le ménage que ne l'auraient un parent direct ou un conjoint. Ainsi, lorsque la personne âgée n'est ni le chef du ménage, ni son conjoint, ni son père ni sa mère, on peut considérer qu'elle se trouve en situation de vulnérabilité relationnelle.

Enfin la vulnérabilité économique concerne tout simplement les personnes âgées vivant dans des ménages sans ressource, ou qui assument seules la charge du ménage, c'est-à-dire que malgré la présence d'autres adultes, elles sont les seules actives dans la structure domestique. Le rôle des personnes âgées dans la prise en charge de leurs enfants adultes malades a été souligné (Dayton et Ainsworth, 2004 ; Seeley *et al.*, 2009), les difficultés rencontrées par les jeunes pour entrer sur le marché de l'emploi également (voir par exemple, dans d'autres contextes, Antoine, 2007).

Certaines personnes, dans chacun de ces trois cas, vivent avec un handicap. On peut considérer que ces personnes sont d'autant plus vulnérables qu'elles ont l'une de ces incapacités. Les incapacités ont été pointées comme la première cause de pauvreté chronique chez les personnes âgées (Najjumba-Mulindwa, 2003 ; UFTA, 2008).

La vulnérabilité définie ici correspond à une variété de situations. Parmi ces personnes vulnérables, certaines y échappent, d'autres au contraire peinent à survivre. Le concept de

vulnérabilité permet simplement de définir des groupes de populations plus susceptibles que les autres d'avoir des problèmes, économiques ou sociaux. Les catégories définies ici sont forcément assez grossières, ne renseignent pas tant par elle-même (d'autres définitions auraient apporté des résultats sensiblement différents) mais par comparaison, entre différentes périodes – évolution temporelle- ou entre différentes régions du pays – différences spatiales. D'autres dimensions de la vulnérabilité ne sont pas prises ici en considération. La vulnérabilité peut être conçue comme la probabilité de souffrir des conséquences des événements imprévus ou la sensibilité à des chocs extérieurs. Cependant, la probabilité qu'une personne souffre d'un choc dépend de sa capacité d'adaptation aux chocs considérés ou à éviter les chocs et de la force de leur impact. L'entourage familial participe à ces effets amortisseurs, d'où l'intérêt d'étudier la place des personnes âgées dans les ménages.

2. Situations de vulnérabilité liées à la composition du ménage

Intéressons-nous dans un premier temps à la vulnérabilité structurelle, celle liée à des structures domestiques dans lesquelles la personne âgée est éventuellement isolée, ou seule avec plusieurs enfants de moins de 15 ans à élever.

TABLEAU 2 : REPARTITION DES PERSONNES AGEES PAR TYPE DE MENAGE, SELON LE SEXE ET LE MILIEU (URBAIN/RURAL) AU RECENSEMENT DE 2002

OUGANDA	Rural			Urbain			Pays entier	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Proportion	Total
Personne âgée seule	12,2	12,6	13532	15,3	10,0	929	12,4 %	14461
avec un enfant	1,0	4,5	2969	0,9	3,9	189	2,7 %	3158
avec plusieurs enfants	0,9	4,9	3102	1,0	4,2	207	2,8 %	3309
avec au moins un autre adulte	85,9	78,0	89549	82,8	81,9	6178	82,1 %	95727
Total	55525	53627	109152	3380	4123	7503	116655	116655
SENEGAL	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Proportion	Total
Personne âgée seule	0,8	0,9	2901	2,3	1,4	3615	1,2 %	6516
avec un enfant	0,07	0,3	685	0,06	0,3	370	0,2 %	1055
avec plusieurs enfants	0,05	0,3	604	0,05	0,2	260	0,2 %	864
avec au moins un autre adulte	99,0	98,5	338336	97,6	98,1	192277	98,4 %	530613
Total	169138	170818	342526	93153	103369	196522	539048	539048

Dans les deux pays, la grande majorité des personnes âgées vivent avec d'autres adultes, âgés ou non (Tableau 2). Les hommes, en particulier, sont plus souvent avec d'autres adultes que les femmes, ce qui tient pour beaucoup au veuvage plus précoce des femmes. Au Sénégal, c'est la quasi-totalité de la population âgée qui est dans cette situation. En Ouganda, par rapport à d'autres pays africains, on note une proportion importante de personnes âgées vivant seules⁴ (plus de 12 % contre 1 % au Sénégal). Cette situation, en Ouganda, est plus fréquente pour les hommes vivant en milieu urbain (15%). Elle l'est moins pour les femmes âgées vivant également en milieu urbain – ce qui peut être attribué à la migration de travail vers la ville majoritairement masculine. Il s'en suit, en Ouganda, une nucléarisation importante des ménages. Vivre seul ne signifie pas forcément être loin de tout parent, la plupart des personnes âgées isolées vivant à proximité d'autres ménages apparentés⁵. Cependant, on peut considérer, à l'instar de Zimmer et Dayton (2005), que la co-résidence apporte un soutien physique et émotionnel supérieur à la simple proximité spatiale sans co-résidence. Les femmes ougandaises, en milieu rural et en milieu urbain, sont plus souvent que les hommes, seules avec des enfants âgés de moins de 15 ans (8 à 10 % des femmes et seulement 2 % des hommes). Dans environ la moitié des cas, il s'agit d'un seul enfant, mais dans l'autre moitié, de plusieurs.

⁴ Au Buganda, par exemple, la région centrale du pays, il était d'usage il y a déjà un siècle que les enfants mariés partent s'installer loin de leurs parents respectifs (Roscoe, 1911, p.96).

⁵ Pour le Buganda, Nahemow, citée par Seeley *et al.*, 2009 ; pour l'Est du pays, voir par exemple Whyte et Whyte, 2004

En Ouganda, plus la personne est âgée, plus elle est susceptible de vivre seule, en particulier pour les femmes (Tableau 3A). Cette situation est très marginale au Sénégal (Tableau 3B) et l'on ne relève guère d'évolution de la situation selon l'âge.

TABLEAU 3A : REPARTITION DES PERSONNES AGEES PAR TYPE DE MENAGE, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE (OUGANDA)

Homme	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	Total
seul	11,4 %	11,9 %	13,3 %	13,9 %	13,1 %	7286
avec un enfant	0,9 %	1,0 %	1,1 %	1,2 %	0,9 %	565
avec plusieurs enfants	1,0 %	1,0 %	0,9 %	0,8 %	0,7 %	537
avec au moins un autre adulte	86,8 %	86,2 %	84,7 %	84,1 %	85,3 %	50517
Total	19763	12743	11233	5877	9289	58905
Femme	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	Total
seule	9,6 %	11,5 %	14,3 %	15,3 %	15,3 %	6366
Avec un enfant	4,6 %	4,4 %	5,1 %	4,5 %	3,7 %	2593
Avec plusieurs enfants	5,5 %	4,9 %	5,2 %	4,3 %	3,2 %	2772
Avec au moins un autre adulte	80,3 %	79,3 %	75,4 %	75,9 %	77,9 %	45210
Total	19422	11288	11637	5182	10221	57750

TABLEAU 3B : REPARTITION DES PERSONNES AGEES PAR TYPE DE MENAGE, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE (SENEGAL)

Homme	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	Total
Seul	1,5 %	1,4 %	1,3 %	1,1 %	1,3 %	3576
avec un enfant	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	177
avec plusieurs enfants	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	136
avec au moins un autre adulte	98,4 %	98,4 %	98,6 %	98,8 %	98,6 %	258402
Total	86097	58971	53707	31262	32254	262291
Femme	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	Total
Seule	0,9 %	1,1 %	1,0 %	1,4 %	1,4 %	2940
avec un enfant	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	878
avec plusieurs enfants	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	728
avec au moins un autre adulte	98,5 %	98,3 %	98,3 %	98,1 %	98,1 %	272211
Total	96771	55502	59996	27197	37291	276757

La vulnérabilité structurelle telle que nous l'avons définie ici touche donc environ 15 % des personnes âgées en Ouganda (Tableau 4). Les femmes sont 1,5 fois plus concernées que les hommes. Les femmes sont de plus en plus en situation de vulnérabilité structurelle, principalement du fait de la proportion croissante de femmes âgées ayant des enfants à charge, mais aussi en raison de la proportion croissante de femmes âgées vivant seules. Au Sénégal, étant donné la taille plus étendue des ménages et l'accueil quasi systématique des personnes âgées dans des unités domestiques comportant d'autres adultes, la vulnérabilité structurelle est minime.

TABLEAU 4 : PROPORTION DE PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE STRUCTURELLE

	Ouganda, 2002	Sénégal, 2002
Hommes	13,3 %	1,5 %
Femmes	17,2 %	1,4 %
Total	116655	539048

En conclusion, alors que, en Ouganda, l'isolement est une situation partagée également par les deux sexes, la vulnérabilité structurelle est plutôt féminine, du fait d'un nombre important de femmes âgées avec plusieurs enfants à charge. Elle est en croissance chez les femmes. C'est à partir de 70 ans que les individus sont les plus touchés. Les hommes âgés vivant en milieu urbain sont plus souvent isolés que les

autres, les femmes vivant en milieu urbain sont moins souvent isolées, mais sont tout aussi nombreuses à avoir des enfants à charge qu'en milieu rural. Cette situation est par contre très marginale au Sénégal.

3. La relation de la personne âgée au chef de ménage

La plupart des personnes âgées vivent avec d'autres adultes. Mais leur position dans le ménage conditionne parfois l'accès aux ressources. Parmi les personnes âgées qui vivent avec d'autres adultes, on peut distinguer celles qui sont déclarées comme chef de ménages des autres. En revanche, les personnes les plus éloignées du chef de ménage sont parfois marginalisées, et méritent par conséquent une attention particulière. Nous les considérons ici comme vulnérables, dans le sens où de par leur relation au chef de ménage, leur accès aux ressources du ménage est potentiellement plus fragile.

TABLEAU 5 : RELATION AU CHEF DE MENAGE SELON LE MILIEU (URBAIN / RURAL)

OUGANDA	Rural			Urbain		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Chef de ménage	87,9	38,4	58041	77,8	42,1	3602
Conjoint ou parent	1,6	36,3	15967	3,4	23,4	884
Autre apparenté	7,9	23,6	13640	13,8	30,7	1424
Non-apparenté / NSP	2,5	1,7	1901	5,0	3,8	268
Total	47717	41832	89549	2800	3378	6178
SENEGAL	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Chef de ménage	82,0	8,6	152257	83,8	32,3	109035
Conjoint ou parent	12,0	74,0	147020	8,4	52,2	60776
Autre apparenté	4,0	13,9	30512	5,4	12,2	17304
Non-apparenté / NSP	2,0	3,5	9232	2,4	3,3	5532
Total	167636	171385	339021	90943	101704	192647

De grandes différences apparaissent ici entre hommes et femmes, liées au fait que les hommes âgés sont beaucoup plus souvent que les femmes en position de chef de ménage (tableau 5). En Ouganda, alors que plus de 80 % des hommes de plus de 60 ans sont chefs de ménage, ce n'est le cas que d'un peu moins de 40 % des femmes. Beaucoup de femmes sont néanmoins auprès de leur conjoint, ou hébergées par un fils. Mais près du quart d'entre elles (comme 10 % seulement des hommes) résident avec d'autres apparentés. Au Sénégal, si plus de 80 % des hommes âgés sont chefs de ménage - ou déclaré comme tel - , les femmes âgées surtout e milieu rural sont moins souvent chefs de ménage (dont une partie épouse de polygame, sont considérées comme chef de ménage lorsque le mari n'est pas de « tour » chez elle). Comme en Ouganda une proportion importante de femmes est hébergée chez l'un de ses enfants. En Ouganda une proportion plus importante de parents âgés éloignés est hébergée par la famille.

Les proportions de chefs de ménage diminuent avec l'âge (Tableau 6A et 6B), les hommes étant progressivement désinvestis de leur position de chef de ménage à partir de 70 ans en Ouganda et 80 au Sénégal. On peut donc noter que plus les Ougandais avancent en âge, et plus particulièrement les femmes, plus ils sont pris en charge par des personnes éloignées du noyau familial, voire non apparentées. Ce phénomène est moins perceptible au Sénégal.

TABLEAU 6A : RELATION AU CHEF DE MENAGE SELON L'AGE (OUGANDA)

	Hommes					Total
	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	
Chef de ménage	90,6	91,3	89,2	87,0	73,0	44147
Conjoint ou parent	1,1	1,2	1,4	1,6	4,1	859
Autre apparenté	5,8	5,5	6,8	8,7	18,7	4164
Non-apparenté / NSP	2,5	2,0	2,5	2,6	4,1	1347
Total	17154	10982	9513	4944	7924	50517
	Femmes					Total
	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	
Chef de ménage	39,6	38,9	42,3	41,0	31,7	17496
Conjoint ou parent	43,6	40,2	31,3	28,1	21,9	15992
Autre apparenté	15,3	19,3	24,8	28,7	43,7	10900
Non-apparenté / NSP	1,5	1,6	1,6	2,1	2,8	822
Total	15596	8948	8772	3935	7959	45210

TABLEAU 6B : RELATION AU CHEF DE MENAGE SELON L'AGE (SENEGAL)

	Hommes					Total
	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	
Chef de ménage	86,4 %	87,4 %	82,5 %	80,8 %	65,9 %	213676
Conjoint ou parent	7,1 %	6,8 %	10,9 %	13,7 %	24,7 %	27848
Autre apparenté	4,2 %	3,8 %	4,5 %	4,0 %	6,9 %	11626
Non-apparenté	2,2 %	2,0 %	2,1 %	1,5 %	2,5 %	5429
Total	84783	58104	52979	30893	31820	258579
	Femmes					Total
	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	
Chef de ménage	18,1 %	21,0 %	16,8 %	17,7 %	11,2 %	47616
Conjoint ou parent	67,7 %	63,7 %	65,0 %	64,5 %	67,1 %	179948
Autre apparenté	11,7 %	11,8 %	14,3 %	14,2 %	17,1 %	36190
Non-apparenté	2,5 %	3,5 %	3,9 %	3,6 %	4,7 %	9335
Total	95656	54770	59195	26768	36700	273089

Rapportons ces résultats sur la vulnérabilité relationnelle à l'ensemble de la population âgée. En Ouganda, la proportion de personnes âgées concernée tourne autour de 10 % pour les hommes et 20 % pour les femmes (Tableau 7). Ce niveau de vulnérabilité est plus faible au Sénégal, mais concerne davantage les femmes, plus souvent confrontées au décès de leur conjoint.

TABLEAU 7 : PROPORTION DE PERSONNES EN VULNERABILITE RELATIONNELLE

	OUGANDA	SENEGAL
Hommes	9,4 %	6,6 %
Femmes	20,3 %	16,7 %
Nb total d'individus	116655	531668

En conclusion, les situations de vulnérabilité relationnelle, relatives à l'accueil dans un ménage relativement éloigné de la personne âgée, concernent davantage les femmes que les hommes. Il s'agit le plus souvent d'une prise en charge au sein de la famille, par d'autres apparentés que les enfants. Cette forme de vulnérabilité concerne deux fois plus de femmes que d'hommes, augmente avec l'âge, et touche, en Ouganda et dans une moindre mesure au Sénégal, plus encore les zones urbaines que le monde rural, où elles sont néanmoins fréquentes.

4. L'absence d'autre adulte actif

Prenons maintenant en compte l'activité au sein des ménages comportant plusieurs adultes, dans lesquels la personne âgée est le chef du ménage ou proche du chef de ménage (parent ou conjoint).

En Ouganda, les hommes âgés en milieu urbain sont plus susceptibles que ceux vivant en milieu rural d'être les seuls actifs du ménage, ou bien d'être pris en charge par d'autres adultes (Tableau 8). Il faut noter qu'environ un quart des ménages comportant plusieurs adultes, dont une personne âgée au moins, ne comptent aucun actif. Les femmes âgées sont plus souvent prises en charge que les hommes âgés, en milieu urbain comme en milieu rural. Elles sont également plus souvent que les hommes dans des ménages sans aucun adulte actif. Au Sénégal, la situation diffère. En ville majoritairement la personne âgée ne travaille plus, mais est insérée dans un ménage où d'autres sont actifs (50 % des hommes et 70 % des femmes). En milieu rural, l'homme âgé est actif parmi d'autres dans près de la moitié des cas (46,5 %) et les femmes inactives dans un ménage où d'autres membres ont des activités rémunératrices (73 %). Les femmes sont rarement dans la situation où elles sont la seule active, cette situation est plus fréquente chez les hommes en particulier en milieu rural. Autour de 10 % des ruraux et de 13 % des urbains appartiennent à des ménages où il n'y a aucun actif. Toutefois, ces ménages peuvent disposer de transferts provenant des enfants résidant ailleurs dans la localité ou en bien ayant migré dans le pays ou à l'étranger.

TABLEAU 8 : STATUT DE LA PERSONNE AGEE SELON LE MILIEU (URBAIN /RURAL) EN 2002

OUGANDA	Rural			Urbain		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
seul actif	11,8	7,3	7343	18,2	8,8	609
actif parmi d'autres	50,2	38,5	33468	41,1	20,5	1388
inactif, mais d'autres adultes sont actifs	11,3	21,8	11639	18,4	37,7	1253
aucun actif dans le ménage	26,8	32,4	21558	22,3	33,0	1236
Total	42732	31276	74008	2274	2212	4486
SENEGAL	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
seul actif	17,6	1,5	29880	7,5	1,8	7853
actif parmi d'autres	46,5	15,3	94986	28,6	14,4	36306
inactif, mais d'autres adultes sont actifs	26,3	72,9	144728	50,7	70,4	102935
aucun actif dans le ménage	9,7	10,2	29683	13,3	13,4	22717
Total	157626	141651	299277	83898	85913	169811

Plus les individus sont âgés, moins ils sont actifs (Tableau 9A et 9B), particulièrement au Sénégal. En effet en Ouganda, les femmes et les hommes de plus de 80 ans sont encore à 30 et 40 % actifs respectivement, alors qu'au Sénégal ils ne sont que respectivement 6 % des femmes et 24 % des hommes dans cette situation. Ce sont, dans un cas comme dans l'autre, des taux d'activité importants pour des âges élevés. Les femmes plus que les hommes se reposent davantage sur d'autres personnes dans le ménage ; en Ouganda 23 % à 70-74 ans et 35 % au-delà de 79 ans, et surtout au Sénégal avec respectivement 76 et 83 % dans femmes dans cette configuration. On retrouve là une situation où quelque soit l'âge l'activité des femmes est moins importante que dans d'autres pays (Adjamagbo et al, 2004).

TABLEAU 9A : STATUT DE LA PERSONNE AGEE SELON L'AGE EN 2002 (OUGANDA)

	Hommes					Total
	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	
seul actif	14,6	13,5	11,2	9,0	7,0	5459
actif parmi d'autres	56,5	52,6	47,6	44,3	34,2	22368
inactif, mais d'autres adultes sont actifs	6,8	8,8	12,9	16,4	23,5	5233
aucun actif dans le ménage	22,1	25,0	28,4	30,3	35,3	11946
Total	15734	10156	8622	4384	6110	45006
	Femmes					Total
	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	
seul actif	8,6	7,9	7,1	7,1	4,1	2493
actif parmi d'autres	44,3	39,1	34,0	28,6	23,5	12488
inactif, mais d'autres adultes sont actifs	18,2	21,0	23,7	28,6	35,2	7659
aucun actif dans le ménage	28,9	32,0	35,2	35,8	37,2	10848
Total	12976	7072	6457	2722	4261	33488

TABLEAU 9B : STATUT DE LA PERSONNE AGEE SELON L'AGE EN 2002 (SENEGAL)

	Hommes					Total
	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	
seul actif	19,3 %	15,7 %	11,8 %	9,1 %	5,4 %	33971
actif parmi d'autres	49,9 %	45,8 %	37,2 %	30,4 %	18,4 %	97217
inactif, d'autres adultes sont actifs	21,7 %	28,4 %	39,2 %	47,4 %	62,3 %	83937
Aucun actif dans le ménage	9,1 %	10,1 %	11,8 %	13,1 %	13,9 %	26399
Total	79324	54742	49450	29173	28835	241524
	Femmes					Total
	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	
seul actif	2,3 %	1,9 %	1,3 %	1,0 %	0,4 %	3762
actif parmi d'autres	21,0 %	17,5 %	11,3 %	8,2 %	5,2 %	34075
inactif, d'autres adultes sont actifs	65,2 %	69,1 %	76,1 %	79,4 %	83,1 %	163726
Aucun actif dans le ménage	11,6 %	11,4 %	11,3 %	11,4 %	11,3 %	26001
Total	82038	46388	48411	22008	28719	227564

Lorsque l'on rapporte la vulnérabilité économique à l'ensemble de la population de plus de 60 ans, chacun des deux recensements montre une vulnérabilité économique supérieure pour les hommes âgés à celle des femmes âgées (Tableau 10), particulièrement au Sénégal. Ce résultat reflète la proportion plus importante d'hommes âgés qui vivent dans des ménages comportant d'autres adultes, et sont chef de ménage, conjoint ou père du chef de ménage, alors que les femmes âgées ont plutôt tendance à vivre seules ou dans des ménages dans lesquelles elles sont moins proches du chef de ménage.

TABLEAU 10 : PROPORTION DE PERSONNES AGES EN SITUATION DE VULNERABILITE ECONOMIQUE

	Ouganda	Sénégal
Hommes	29,6 %	25 %
Femmes	23,1 %	13,1 %
Total	116655	469088

En conclusion, la vulnérabilité économique est la seule forme de vulnérabilité qui touche plus les hommes que les femmes. Elle atteint les mêmes niveaux quel que soit l'âge pour les hommes, en raison d'un glissement progressif des hommes âgés « seuls actifs du ménage » vers des ménages sans actifs. Dans ces cas l'arrêt de l'activité pour la personne âgée, même dans un contexte domestique relativement favorable (présence d'un autre adulte proche au moins), correspond à la création de ménage sans actifs, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de relais au sein du ménage. Elle décroît avec l'âge chez les femmes, au fil de la prise en charge des veuves dans des ménages éloignés. Il n'y a globalement pas de grande différence entre milieu rural et urbain, si ce n'est que les hommes en milieu urbain sont souvent les seuls actifs du ménage en Ouganda et que cette situation se rencontre davantage en milieu rural au Sénégal.

5. Personnes âgées vulnérables et handicap

Les mesures des différentes composantes de la vulnérabilité peuvent être rassemblées et rapportées à l'ensemble de la population âgée. En Ouganda (Tableau 11A), 60 % des femmes âgées, et 50 % des hommes âgés peuvent être estimés comme vulnérables selon la définition adoptée ici. La vulnérabilité est plus forte en moyenne en milieu urbain qu'en milieu rural. C'est la vulnérabilité économique qui touche le plus de personnes âgées, sauf en milieu urbain où les femmes sont plus souvent en situation de vulnérabilité relationnelle (c'est-à-dire prises en charge par des parents plutôt éloignés ou des non apparentés). La vulnérabilité économique touche plutôt les hommes que les femmes, mais les autres types de vulnérabilité concernent les femmes plus que les hommes, à l'exception de la vulnérabilité structurelle en milieu urbain, un résultat qui s'explique par la plus forte proportion d'hommes âgés vivant seuls en ville.

TABLEAU 11A : RECAPITULATIF DES SITUATIONS DE VULNERABILITE SELON LE MILIEU EN OUGANDA

	Rural			Urbain		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Non vulnérable	48,2 %	39,7 %	48075	40,9 %	35,1 %	2830
Vulnérabilité structurelle	13,1 %	17,5 %	16634	16,3 %	14,2 %	1135
Vulnérabilité relationnelle	9,0 %	19,7 %	15541	15,6 %	28,3 %	1692
Vulnérabilité économique	29,7 %	23,2 %	28902	27,3 %	22,4 %	1845
Total	55525	53627	109152	3380	4123	7503

Au Sénégal (Tableau 11B), seulement 30 % des personnes âgées sont en situation de vulnérabilité à l'intérieur du ménage, essentiellement sur les plans relationnel et économique. La taille importante des ménages offre une structure d'accueil à la personne âgée, soit qu'il est pris en charge dans la maison familiale par un (ou plusieurs) de ses enfants, soit qu'elle appartient à une famille qu'elle continue de diriger et qui comporte plusieurs actifs. Cependant, il ne faut pas croire que cette proportion de non vulnérable « familial », ne met pas à l'abri de la pauvreté : 47 % de la population sénégalaise, en 2005, vit sous le seuil de pauvreté⁶. Parmi les manifestations de la pauvreté au Sénégal, il est à noter une forte pression humaine sur les services sociaux de base et sur les services de sécurité (police, justice), lesquels s'avèrent insuffisants ; leur défaillance se traduit par une difficulté accrue d'accès aux soins de santé, le développement des écoles à double flux en zone péri-urbaine et en milieu rural, le développement de l'insécurité surtout dans les quartiers pauvres et la marginalisation de certains groupes (enfants de la rue, chômeurs, déscolarisés).

⁶ D'après l'Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (ESAM III) conduite par l'ANSD.

TABLEAU 11B : RECAPITULATIF DES SITUATIONS
DE VULNERABILITE SELON LE MILIEU AU SENEGAL

	Rural			Urbain		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Non vulnérable	67,8 %	72,1 %	239714	71,3 %	70,4 %	139241
Vulnérabilité structurelle	0,9 %	1,2 %	3505	2,4 %	1,6 %	3875
Vulnérabilité relationnelle	5,9 %	17,1 %	39744	7,6 %	15,3 %	22836
Vulnérabilité économique	25,4 %	9,6 %	59563	18,7 %	12,7 %	30570
Total	169138	173388	342526	93153	103369	196522

La vulnérabilité augmente globalement avec l'âge en Ouganda (Tableau 12A), même si la vulnérabilité économique a tendance à baisser, en particulier chez les femmes, au fur et à mesure de la prise en charge par des proches. La vulnérabilité relationnelle des hommes double au tournant des 80 ans, ce qui marque probablement qu'à ces âges les hommes connaissent progressivement le veuvage au même titre que les femmes, et vivent plus souvent avec des parents éloignés ou des non-apparentés qu'en couple.

TABLEAU 12A : RECAPITULATIF DES SITUATIONS
DE VULNERABILITE SELON L'AGE EN OUGANDA

Hommes	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	Total
Non vulnérable	51,3 %	49,9 %	47,5 %	46,4 %	38,9 %	28166
Vulnérabilité structurelle	12,3 %	12,9 %	14,3 %	14,7 %	13,8 %	7823
Vulnérabilité relationnelle	7,2 %	6,5 %	7,9 %	9,5 %	19,5 %	5511
Vulnérabilité économique	29,2 %	30,7 %	30,4 %	29,3 %	27,8 %	17405
Total	19763	12743	11233	5877	9289	58905
Femmes	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	Total
Non vulnérable	45,6 %	37,3 %	38,4 %	30,4 %	30,9 %	23549
Vulnérabilité structurelle	14,8 %	14,5 %	20,3 %	17,3 %	20,3 %	9138
Vulnérabilité relationnelle	13,3 %	14,7 %	20,6 %	20,6 %	39,8 %	11722
Vulnérabilité économique	24,6 %	22,1 %	24,3 %	19,8 %	19,0 %	13341
Total	19422	11288	11637	5182	10221	57750

Au Sénégal, la vulnérabilité relationnelle croît avec l'âge et par contre la vulnérabilité économique décroît. Les hommes quand ils deviennent inactifs sont au sein de ménages où d'autres personnes sont actives. Le même schéma est relevé pour les femmes où c'est surtout la vulnérabilité relationnelle qui croît avec l'âge, conséquence en partie du veuvage. Ces femmes sont alors accueillies parfois par des parents éloignés (neveux, cousins, etc.) ou le voisinage.

TABLEAU 12A : RECAPITULATIF DES SITUATIONS
DE VULNERABILITE SELON L'AGE AU SENEGAL

Hommes	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	Total
Non vulnérable	65,9 %	68,9 %	70,3 %	72,6 %	72,2 %	181154
Vulnérabilité structurelle	1,5 %	1,5 %	1,4 %	1,2 %	1,3 %	3712
Vulnérabilité relationnelle	6,3 %	5,7 %	6,6 %	5,5 %	9,3 %	17055
Vulnérabilité économique	26,2 %	23,9 %	21,7 %	20,7 %	17,2 %	60370
Total	86097	58971	53707	31262	32254	262291
Femmes	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80+	Total
Non vulnérable	73,0 %	72,4 %	70,5 %	70,9 %	68,0 %	197801
Vulnérabilité structurelle	1,2 %	1,3 %	1,3 %	1,6 %	1,6 %	3668
Vulnérabilité relationnelle	14,1 %	15,1 %	18,0 %	17,5 %	21,4 %	45525
Vulnérabilité économique	11,8 %	11,2 %	10,2 %	10,0 %	9,0 %	29763
Total	96771	55502	59996	27197	37291	276757

Ces résultats sur la vulnérabilité signalent des situations qui méritent un regard plus approfondi eu égard à la pauvreté, à la répartition des ressources dans le ménage, à la situation des personnes âgées en général. L'une des questions prégnantes concernant la situation des personnes âgées est l'accès aux soins de santé. Les données disponibles ne fournissent pas d'information à ce sujet, mais on peut néanmoins s'intéresser à la situation des personnes âgées présentant une incapacité.

TABLEAU 13 : VULNERABILITE ET HANDICAP

UGANDA	Hommes	Femmes	Total	dont handicap
Non vulnérables	47,8 %	39,4 %	43,6 %	15,9 %
Vulnérabilité structurelle	13,3 %	17,2 %	15,2 %	22,0 %
Vulnérabilité relationnelle	9,4 %	20,3 %	14,8 %	16,6 %
Vulnérabilité économique	29,5 %	23,1 %	26,4 %	17,4 %
Total	58905	57750	116655	20220
SENEGAL	Hommes	Femmes	Total	dont handicap
Non vulnérables	69,1 %	71,5 %	70,3 %	6,2 %
Vulnérabilité structurelle	1,4 %	1,3 %	1,4 %	10,3 %
Vulnérabilité relationnelle	6,5 %	16,4 %	11,6 %	7,3 %
Vulnérabilité économique	23,0 %	10,8 %	16,7 %	6,8 %
Total	262291	276757	539048	34951

Dans le recensement ougandais de 2002, l'incapacité est définie comme toute situation durant depuis plus de 6 mois et limitant les activités d'une personne, en termes de types d'activité ou de volume. Dans le recensement du Sénégal, le handicap correspond à une infirmité qui limite l'individu dans l'une de ses activités de la vie quotidienne. Il y a proportionnellement plus de personnes âgées qui se déclarent en situation de handicap en Ouganda qu'au Sénégal.

Les personnes âgées vulnérables ont plus souvent que les autres une incapacité (Tableau 13), et en particulier, dans les deux pays, celles qui sont touchées par la vulnérabilité structurelle. Ainsi, leur vulnérabilité est encore plus forte que mesurée ici. Ces résultats-là sont inquiétants, et vont dans le sens d'une absence de prise en charge par la famille (ou une prise en charge inadaptée), même si l'incapacité n'implique pas forcément une dépendance.

Conclusion

La construction de trois indicateurs complémentaires de vulnérabilité, reposant sur les données censitaires relatives à la structure des ménages et à l'activité pratiquée par les individus qui les forment, permet de mieux cerner les configurations domestiques dans lesquelles les personnes âgées sont en situation de vulnérabilité. Comme ces trois indicateurs, la vulnérabilité générale définie par leur cumul est un concept contraint par l'utilisation de données simples, dont le niveau dans la

population est tributaire de définitions sous-jacentes, comme celle de l'activité ou du ménage. Son interprétation est donc forcément limitée. Rappelons que les hommes âgés sont à peu près aussi nombreux que les femmes âgées. Ils sont cependant moins souvent qu'elles en situation de vulnérabilité, surtout en Ouganda. Ces situations de vulnérabilité sont logiquement, plus fréquentes chez les plus âgés que chez les plus jeunes.

Parmi les personnes vulnérables, en Ouganda, environ un quart vivent seules ou avec plusieurs enfants à charge (vulnérabilité structurelle), un autre quart sont dans des ménages avec d'autres adultes, mais ne sont pas proches du chef de ménage (vulnérabilité relationnelle), et le restant sont proches du chef de ménage, mais dans des ménages sans actif, ou bien où le seul actif du ménage est la personne âgée elle-même (vulnérabilité économique). Alors que les hommes sont plus souvent que les femmes en situation de vulnérabilité économique, les femmes sont beaucoup plus souvent que les hommes en situation de vulnérabilité structurelle ou relationnelle. À l'exception de la vulnérabilité structurelle, on retrouve le même schéma au Sénégal, mais avec une ampleur moindre. Les différences relevées entre les deux pays tiennent en grande partie à la structure et à la taille très différente des ménages en Ouganda et au Sénégal. Ainsi, suivant un schéma très courant, les hommes âgés sont souvent considérés comme les chefs de ménage et vivent avec d'autres adultes – comme en particulier une conjointe - qu'ils prennent en charge jusque très tard dans leur vie. Les femmes âgées sont plus facilement seules, ont leur confiance volontiers des enfants, et si elles sont prises en charge, elles vivent souvent avec des parents relativement éloignés voire des non-apparentés.

Même lorsque son ménage comprend plusieurs adultes, la personne âgée est parfois la seule active, un phénomène qui s'atténue avec l'âge. La proportion de ménages où d'autres adultes sont actifs n'augmente pas pour autant avec l'âge. C'est la proportion de personnes âgées vivant dans des ménages sans adulte actif qui augmente, ainsi que la proportion de personnes âgées vivant au sein de ménages éloignés. Ainsi, on peut conclure qu'il n'y a pas de relais à la vulnérabilité : les individus passent d'un type de situation de vulnérabilité à un autre.

Le handicap est plus fréquent chez les personnes âgées en situation de vulnérabilité que chez les autres, et particulièrement chez celles en situation de vulnérabilité structurelle, c'est-à-dire qui vivent seules ou qui ont plusieurs enfants à charge. Ce dernier élément va dans le sens d'un abandon des personnes âgées en situation difficile, plus que d'un resserrement familial autour d'elles. L'érosion des systèmes de soutien familial, documentée dans d'autres pays (par exemple Aboderin, 2004 ; Van der Geest, 2002), serait-elle en train de toucher l'Ouganda ? Cela ne semble par contre pas être encore le cas au Sénégal.

Ces résultats montrent l'importance du développement à travers le pays d'un soutien social à l'égard des personnes âgées qui pourrait être promu par l'État, et également la nécessité d'aller plus loin dans la compréhension des relations inter générationnelles autour des personnes âgées pour pouvoir cibler à travers des politiques publiques adaptées les situations réelles de précarité.

BIBLIOGRAPHIE

- ABODERIN Isabella, 2006, *Intergenerational Support and Old Age in Africa*. New Jersey: Transaction Publishers, 207 p.
- ADJAMAGBO Agnès, ANTOINE Philippe, DIAL Fatou Binetou, 2004, Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et « bien travailler » in *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*, M.C. Diop (éditeur), p.247-272, Paris, Karthala, 299 p.
- ANTOINE Philippe (éd), 2007, *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*. Ceped, collection Rencontres, Paris, 255 p.
- ANTOINE Philippe et GOLAZ Valérie, 2009, Vieillir en Afrique, *Idées*, n° 157, septembre 2009, p. 34-37.
- ANTOINE Philippe et GOLAZ Valérie, 2010, Vieillir au Sud : une grande variété de situations, *Autrepart*, n° 53, 1-2010, p. 3-15.
- ATTIAS-DONFUT Claudine et ROSENMAYR Leopold, 1994, *Vieillir en Afrique*. Paris, Puf, 353 p.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, 2000, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 41, n° 4, pp. 643-684.

- BONVALET Catherine et LELIEVRE Eva, 1995, Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial, *Sociologie et sociétés*, Vol. XXVII, N° 2, p. 177-190.
- CATTELL Maria, 1990, Models of old age among the Samia of Kenya: Family support of the elderly, *Journal of Cross-Cultural Gerontology*, Volume 5, Number 4, p. 375-394.
- DAYTON Julia et AINSWORTH Martha, 2004, The elderly and AIDS: Coping with the impact of adult death in Tanzania, *Social Science and Medicine*, 59, p. 2161-2172.
- DIAGNE Abdoulaye, GAYE Daffé, 2002, *Le Sénégal en quête d'une croissance durable*, Paris, CREA-Karthala, 273 p
- GOLAZ Valérie, 2007, Vers une redéfinition des relations intergénérationnelles en pays gusii, in Philippe Antoine (éd.). *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, CEPED, série rencontres, Nogent sur Marne, p. 231-249.
- GOLAZ Valérie, GUBRY Françoise et GENDREAU Francis, 2009, « Recent trends concerning the accessibility of African population censuses to the academic community. A user's perspective », Working Papers du CEPED n° 4, juillet 2009, 14 p.
- JONES Ben, 2009, *Beyond the State in rural Uganda*, International African Library, Edimburgh University Press, Edinburgh, 199 p.
- Ministère de l'économie et des finances (MEF) (République du Sénégal), Direction de la prévision et de la statistique, 2002, *Manuel de l'agent recenseur*, 3^e recensement général, 62 p.
- NAHEMOW Nina, 1979, Residence, kinship and social isolation among the aged Baganda, *Journal of Marriage and the Family*, 41(1), p. 171-183.
- NAJJUMBA-MULINDWA Innocent, 2003, Chronic poverty among the elderly in Uganda : perceptions, experiences and policy issues, Papier présenté au *colloque du CPRC*, 7-9 Avril 2003, Manchester, 38 p.
- NATIONAL ACADEMY OF SCIENCES, 2006, Aging in sub-Saharan Africa: Recommendations for furthering research, Chapter 1, in NAS, *Aging in sub-Saharan Africa*, National Academy Press, p. 1-51.
- OMS, 2010, Uganda Health Profile, 2 p. consulté le 1er juin 2010 sur <http://www.who.int/gho/countries/uga.pdf>
- PILON Marc et VIGNIKIN Kokou, 2006, *Ménages et familles en Afrique Sub-saharienne*, Éditions des archives contemporaines et AUF, Paris, 131 p.
- RANDALL Sara, COAST Ernestina, LEONE Tiziana, 2008, Une culture disciplinaire et ses pièges : l'emploi du terme « ménage » en démographie. *Colloque de l'AIDELF : Démographie et Culture*, Québec.
- ROSCOE, 1911, *The Baganda. An account of their early customs and beliefs*, Macmillan and Co., London, 525 p.
- SCHOUMAKER Bruno, 2000, Le vieillissement en Afrique subsaharienne. *Espace, Populations Sociétés. Le vieillissement dans le monde*, n° 3, p. 379-390.
- SEELEY Janet, WOLFF Brent, KABUNGA Elizabeth, TUMWEKWASE Grace et GROSSKURTH Heiner, 2009, This is where we buried our sons' : people of advanced old age coping with the impact of the AIDS epidemic in a resource-poor setting in rural Uganda, *Ageing and Society*, 29, 115-134.
- UFTA, 2008, *Assessment of health Needs of Older Persons in Namatumba, Kamuli, Iganga, Pallisa, Budaka, Kaliro ad Butaleja Districts*, Unite for the Aged, unpublished report, 8p.
- VAN DER GEEST Sjaak, 2002, From Wisdom to Witchcraft : Ambivalence towards Old Age in Rural Ghana, *Africa*, 72/3 (2002), p. 437-463.
- UBOS, 2006, *The 2002 Population Census*, Analytical Report, Household Characteristics, 104 p
- VAN DE WALLE Etienne (éd), 2006, *African households. Censuses and Surveys, A General Demography of Africa*, ACAP- ME Sharpe, Armonk (NY), xxxix + 247 p.
- WILLIAMS Alun, 2003, *Ageing and Poverty in Africa : Ugandan Livelihoods in a Time of HIV/AIDS*, Ashgate, Aldershot, 256 p.
- WHITEHEAD Ann, 1984, Beyond the household ? Gender and kinship based resource allocation in a ghanaiian domestic economy, in : Jane I. Guyer and Pauline E. Peters (éds), *Conceptualizing the household : Issues of theory, Method and Application, Workshop held at Harvard University, Nov. 2-4, 1984*, Teleprint Publishing, Charlottesville (Virginia), pp. 50-54.
- WHYTE Susan, WHYTE Michael, 2004, « Children's children : time and relatedness in Eastern Uganda », *Africa*, 74(1), p. 76-94.
- ZIMMER Zachary, DAYTON Julia, 2005, Older adults in Sub-Saharan Africa living with children and grandchildren, *Population Studies*, Vol. 59 N° 3, p. 295-312.